

Normes pour les centres de documentation des établissements canadiens de santé. Groupe de travail ABSC/CHLA sur les normes pour les Centres de documentation des établissements canadiens de santé. Montréal : Éditions ASTED, 1995

Jean-Philippe Accart

Volume 42, Number 2, April–June 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033292ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033292ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Accart, J.-P. (1996). Review of [*Normes pour les centres de documentation des établissements canadiens de santé. Groupe de travail ABSC/CHLA sur les normes pour les Centres de documentation des établissements canadiens de santé. Montréal : Éditions ASTED, 1995*]. *Documentation et bibliothèques*, 42(2), 100–101. <https://doi.org/10.7202/1033292ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

banc. Hébert constate que l'acte censorial est de nature interprétative, selon que l'on est d'un côté ou l'autre du pouvoir. De son côté, Judit Lörincz rend compte des activités de censure en Hongrie durant les années 1980 et de l'apparition des publications clandestines (samizdats). Jan Rubes reprend ce thème des samizdats et explique leur «normalisation» en Tchécoslovaquie.

Les problèmes d'édition ne concernent pas que les ex-pays de l'Est. Hans-Jürgen Lüsebrink se penche sur le pouvoir colonial en Afrique occidentale française (1856-1960) et sur l'évolution des imprimeurs-éditeurs. Sur le même continent, Rabah Allahoum s'intéresse à l'édition en Algérie, depuis la période ottomane jusqu'à nos jours. Sylvie Faure et Josée Vincent rappellent dans leur communication respective, le rôle joué par l'État depuis 1960 dans la diffusion de la littérature canadienne.

Dans le dernier regroupement intitulé «La production et la diffusion de l'écrit», nous retrouvons huit communications. Quatre de ces études portent sur les nouvelles technologies qui remettent en cause les métiers d'auteur et d'éditeur de même que l'existence du support imprimé. Ainsi, Bill Winder s'intéresse au texte électronique et à son épistémologie. Il s'interroge sur le rôle du pouvoir politique face à la diffusion du document électronique, notamment au regard du droit d'auteur.

Pour sa part, François Richaudeau met en évidence les rapports en France entre les technologies nouvelles de production et les techniques nouvelles de commercialisation. Il rappelle que depuis l'invention de l'imprimerie, les acteurs de la chaîne éditoriale ont beaucoup changé. Au temps de Gutenberg, l'éditeur était également imprimeur, diffuseur et libraire. Quelques siècles plus tard, sous l'égide d'un capitalisme libéral, de solides maisons d'édition voient le jour dont quelques-unes existent encore aujourd'hui (Larousse, Flammarion). Généralement, ces maisons s'occupent de tout (impression, édition, distribution et diffusion). De nos jours, la procédure éditoriale a subi quelques fragmentations. L'éditeur soustrait la distribution, l'impression et (de plus en plus) la diffusion. Mais l'impact le

plus important provient sans doute de l'arrivée de la micro-informatique qui donne à l'auteur une plus grande autonomie: à l'aide de logiciels, il peut concevoir lui-même la composition et la mise en page de ses oeuvres. Toutefois, si l'auteur peut ainsi devenir son propre éditeur, il y a certains aspects qu'il ne peut contrôler: la distribution et la diffusion. Pour être lu, il devra nécessairement passer par la structure éditoriale actuelle, c'est-à-dire les maisons d'édition.

Voilà donc résumées quelques-unes des communications présentées dans ce colloque international de bibliologie. Toutes ces études de cas, issues d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Afrique, proposent des modèles bibliologiques particuliers à chaque environnement. Historiquement, l'édition a toujours été au coeur des grands débats de société. Le passé étant garant de l'avenir, l'élaboration et l'étude de ces modèles ne peuvent qu'éclairer les rapports futurs entre l'édition et les différentes formes de pouvoirs.

Régnald Buteau

Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Normes pour les centres de documentation des établissements canadiens de santé. Groupe de travail ABSC/CHLA sur les normes pour les Centres de documentation des établissements canadiens de santé. Montréal: Éditions ASTED, 1995.

Voici parues, traduites de *Standards for library & information services in Canadian healthcare facilities*, les normes pour les centres de documentation de santé. Travail comparable, mais différent, de celui de la Medical Library Association avec les *Standards for hospital libraries*, cet outil a été révisé par rapport à sa précédente édition et réactualisé. Car, selon les auteurs, «*les changements technologiques, ..., le développement des réseaux de télécommunications, l'éventail de plus en plus grand des services... et les nouvelles tendances des services de santé ont changé radicalement le contexte dans lequel nous travaillons et notre façon d'offrir les services.*»

Le problème est donc posé dans des termes clairs. Outil de travail essentiel, donnant les bases pour le développement d'un Centre de documentation, une des qualités premières de ce document est de s'adresser à tous les spécialistes de l'information, responsables de petites, moyennes ou grandes structures. Bible, livre de chevet, ouvrage de référence, il existe beaucoup de termes pour qualifier ce type de document.

Mais, justement, pourquoi s'avère-t-il nécessaire d'édicter des normes? Le développement de l'information, des technologies permet dorénavant de répondre aux besoins des utilisateurs exigeants du monde de la santé. Aujourd'hui, une bibliothèque, un centre de documentation au sein d'un hôpital ou d'une unité de recherche, ne peut plus se contenter de travailler dans l'à-peu-près (ce qui n'est certainement pas le cas) comme auparavant; se référer à des normes existantes est donc un passage obligé et une aide précieuse. Elles vous montrent la voie à suivre, vous confortent dans les choix que vous avez faits et vous donnent des pistes supplémentaires. La réponse finale donnée à l'utilisateur n'en sera que plus fiable.

Le fait que des normes existent montrent également qu'une profession est arrivée à maturité, que son importance est telle qu'elle se doit de suivre une voie commune.

Mais quelle a été la démarche suivie par les auteurs dans la rédaction de ces normes? Cette brochure, très facile d'accès, à la présentation claire et aérée, est divisée en 9 chapitres avec 4 groupes de normes que nous allons détailler (chapitres 1 à 4): c'est en quelque sorte, la première partie; puis, un glossaire (5), une série d'exemples (6), une bibliographie (7), des équivalences de normes (8) et une auto-évaluation (9) constituent la deuxième partie.

Les 4 groupes de normes

Afin de faciliter leur utilisation, chaque groupe de normes se présente avec le même plan: une définition et une explication en 5 à 10 lignes et plusieurs paragraphes (entre 3 et 6) détaillant et expliquant de manière précise la marche à suivre,

paragraphe eux-mêmes subdivisés en (1) *interprétation* et (2) *critères*.

Ainsi, au fur et à mesure de la lecture, se déroule devant nous la bibliothèque idéale à mettre en place avec des moyens simples, efficaces et ayant fait leurs preuves:

- **Groupe 1** : *la planification et le développement du centre de documentation* avec ses missions et ses perspectives; l'identification des catégories d'usagers et l'évaluation de leurs besoins; une stratégie à développer avec des buts et des objectifs; et enfin une évaluation de la qualité et des services offerts.
- **Groupe 2** : *l'organisation et l'administration du centre* avec sa structure organisationnelle; les mécanismes de communication et de collaboration interne et externe à l'établissement; l'élaboration d'une politique documentaire et ses procédures; et enfin, les responsabilités éthiques et légales auxquelles doivent se soumettre le personnel du Centre de documentation.
- **Groupe 3** : *la gestion des ressources* que celles-ci soient humaines, financières, matérielles, technologiques ou documentaires; ceci afin répondre au mieux aux besoins de l'utilisateur.

- **Groupe 4** : *la fourniture de l'information* avec le repérage et la diffusion de l'information, l'initiation et la formation des usagers; enfin le marketing et la promotion du Centre de documentation.

Voici défini sous nos yeux l'ossature de cet ouvrage avec ces quatre groupes de normes; un bibliothécaire inexpérimenté ou démuni devant les changements auxquels il est confronté dans cette ère de l'information qui est la nôtre trouvera donc des réponses appropriées à ses problèmes; les auteurs insistent ainsi sur la notion de *la qualité des services offerts* aux utilisateurs: cette notion doit constamment être évaluée et réévaluée. Un des exemples intéressants en matière de qualité est celui offert par la bibliothèque médicale du Royal Victoria Hospital à Montréal qui a édicté une charte de la qualité.

La deuxième partie (chapitres 5 à 9) est donc constituée:

- *d'un glossaire* des termes essentiels: on y trouve la définition de termes tels que «convivialité», «filtre de la qualité», «information basée sur les connaissances», «valeur ajoutée».
- *d'appendices*: après les conseils, la pra-

tique. Sont donnés 5 exemples afin de formuler les missions et perspectives d'avenir, d'évaluer des besoins, de rédiger une description de poste ou une enquête de satisfaction des usagers et d'établir des ententes contractuelles.

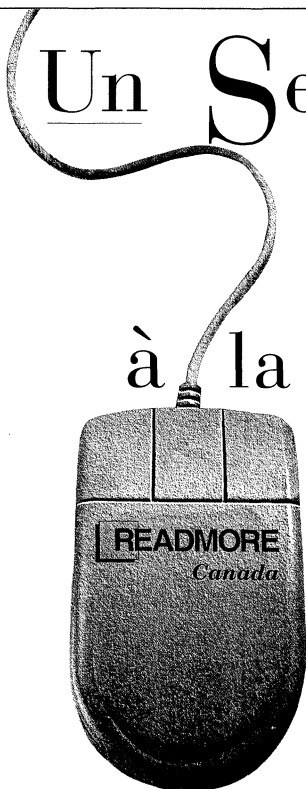
- *d'une bibliographie* très détaillée permettant ainsi de développer et d'approfondir chaque groupe de norme
- *des équivalences des normes du CCAES* (Conseil canadien d'agrément des établissements de santé)
- et enfin, *d'une liste de vérification pour l'auto-évaluation*.

On l'aura compris: la publication d'un tel ouvrage de normes est non seulement une nécessité, mais également un devoir professionnel. Outil précieux d'aide aux bibliothécaires et aux documentalistes travaillant dans le domaine élargi de la santé, il ne peut que donner une dimension nouvelle à notre profession car il nous oblige à constamment évaluer, réévaluer ou autoévaluer les actions entreprises et à les adapter aux besoins de l'utilisateur final.

Jean-Philippe Accart
Centre hospitalier d'Argenteuil
France

Un Service
d'abonnement

à la **P**ointe



READMORE CANADA

1780 Terrasse Radway
Orléans, Ontario, K1C 5K2

Téléphone: (613) 834-3220
Télécopieur: (613) 834-2788

sarazin@readmore.com

de la technologie